



1, rue du Général Leclerc  
77400 POMPONNE  
Tél. : 01 60 07 78 22  
[mairie@pomponne.org](mailto:mairie@pomponne.org)

## DÉLIBÉRATION du Centre Communal d'Action Sociale du 19 décembre 2023

L'an deux mille vingt-trois, le dix-neuf décembre à dix-huit heures et quarante-cinq minutes, le Conseil d'Administration de la Commune de POMPONNE, dûment convoqué le 12 décembre 2023, s'est réuni, au lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Arnaud BRUNET.

Membres en exercice : 13	Date de convocation : 12/12/2023
Présents : 8	
Absents représentés : 2	
Votants : 10	

### ÉTAIENT PRÉSENTS :

M. BRUNET, Président, Mme DESCoux, Vice-Présidente,  
Mme MARTINS, Mme ETIENNE, Mme BÉDU, Mme JODIN  
M. DROMAS, M. DIELENSCHNEIDER,

### ÉTAIENT ABSENTS-REPRÉSENTÉS :

M. BÉDU donne pouvoir à Mme BÉDU  
Mme CEsSE donne pouvoir à M. DROMAS

### ÉTAIENT ABSENTES :

Mme BEELS, Mme FRANÇOISE, M. COMBAL

**SECRETARE DE SÉANCE :** Mme JODIN

### **N°2023-16 – CONVENTION CINÉMA LE CINQ**

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**CONSIDÉRANT** que les associations et organismes concernés participent au développement d'actions d'intérêt local,

**CONSIDÉRANT** la proposition de partenariat du cinéma Le Cinq de Lagny sur Marne pour l'année 2024,

**ENTENDU** l'exposé de Monsieur le Président,

**Le conseil d'administration, après avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés,**

**DÉCIDE** de reconduire le partenariat avec le cinéma Le Cinq de Lagny sur Marne et de signer la convention de partenariat « Ciné sénior villes 2024 » pour l'année 2024,

**DÉCIDE** de participer à la semaine bleue en octobre 2024 en reconduisant le partenariat avec le cinéma Le Cinq de Lagny sur Marne,

**DIT** que les crédits seront inscrits au chapitre 11 Article 604 « prestations de services » du budget 2024.

Ainsi fait et délibéré les jours mois et an susdits et ont signé les membres présents.  
A Pomponne, le 19 décembre 2023  
Extrait certifié conforme au registre des délibérations

Arnaud BRUNET  
Président du CCAS



Certifié exécutoire en vertu de la  
transmission en double signature de  
Torcy le 22/01/2024  
et de la publication le 26/01/2024



**CONVENTION DE PARTENARIAT**  
**« CINE-SENIOR VILLES - 2024 »**  
**CINEMA LE CINQ - DU 01.01.2024 AU 31.12.2024**

**PREAMBULE :**

Le principe de fonctionnement du « ciné-sénior » est très simple : le prix des places est de 6 euros TTC, pris en charge à hauteur de 2,50 euros TTC par la commune partenaire, soit 3,50 euros TTC pour le client.

**ENTRE :**

La Ville ou  le CCAS (cocher la bonne case) de Pomponne  
représentée par son ~~Maire~~ ou son directeur en exercice Arnaud BRUNET  
Président

**ET :**

David Pajczar, Directeur-exploitant du Cinéma le Cinq sis 5, rue Delambre 77400 Lagny-sur-Marne,

**IL EST CONVENU ET ARRETE CE QUI SUIT**

**ARTICLE 1 :**

La ville et le cinéma s'engagent dans un partenariat destiné à faciliter l'accès au cinéma des plus de 60 ans lors de séances mensuelles (possibilité de séances supplémentaires en cas d'événement exceptionnel) dites « ciné-sénior villes ».

(les films présentés sont sélectionnés en amont par le cinéma parmi les sorties récentes)

**ARTICLE 2 :**

La Ville ou  le CCAS (cocher la bonne case) de Pomponne,  
versera au cinéma le Cinq un montant de 2,50 euros par place vendue lors de ces séances mensuelles sur la base d'une facturation trimestrielle ou semestrielle.

**ARTICLE 3 :**

Pour bénéficier de cet avantage tarifaire, les seniors devront justifier de leur âge et de leur appartenance à la commune de Pomponne, au moyen d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

**ARTICLE 4 :**

La ville s'engage à assurer la communication la plus large auprès de ses habitants.

**Option :** Lors de la Semaine Bleue en Octobre 2023, la Ville versera un montant de 6.00 euros TTC au Cinq (soit la gratuite pour les spectateurs) : Oui  Non  (cocher la bonne case)

**ARTICLE 5 :**

Cette convention de partenariat fait l'objet d'une tacite reconduction annuelle

Oui  Non  (cocher la bonne case)

Fait à Pomponne, le 19 décembre 2023

Le Directeur du Cinéma le Cinq

Le Maire de

Le Président du CCAS  
Arnaud BRUNET

**CINEMA LE CINQ**  
5 rue Delambre  
77400 LAGNY SUR MARNE  
N° SIRET : 492 507 322 00013  
N° TVA FR 33 492 507 322



